

## PROCES VERBAL

### REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 22 octobre 2021

Le vendredi 22 octobre 2021 à 19h00 les membres du Conseil municipal dûment convoqués par Madame le Maire, Christine ORTEGAT se sont réunis à la mairie.  
Présents : Mme ORTEGAT Christine, Maire, MM GRAVELLE François, BIENAIME Gérard, ELOY Gérard, adjoints. Mmes LECLERCQ Christine, ROGER Camille, MM COUTARD Michel, MISER Philippe, PARPAILLON Nicolas, conseillers municipaux.  
Excusés : M. ROUGEAUX Maxime donne procuration à Mme Camille ROGER et M. STACKLER Laurent donne procuration à Mme ORTEGAT Christine.  
Secrétaire de séance : M. GRAVELLE François.

#### **1- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 30 AOUT 2021**

Les membres du Conseil municipal ont approuvé à l'unanimité le procès-verbal du 30 août 2021.

#### **2- COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS EXTERNES ET INTERNES**

**Affaires sociales CCPV** : Le secrétariat de mairie a été destinataire de documents de sensibilisation concernant l'habitat indigne.

**Conseil communautaire 20/09/21** : Intervention du président de l'association « Balade, nature et découverte » ainsi que du secrétaire général de la Préfecture. Evocation du projet « cantine à 1€ » pour lequel de plus amples renseignements seront transmis ultérieurement.

**18/10/21 Conseil d'école** : Mmes Thomas et Delsaux ont été élues représentantes des parents d'élèves pour La Neuville sur Oudeuil. (sur les 3 sites, la participation, essentiellement par correspondance a été de 75% en moyenne). La Récré enchantée organise son **marché de Noël le dimanche 28 novembre 2021** et la kermesse le 26 juin 2022 à La Neuville. La répartition des 85 élèves de cette année et des 83 prévus pour la rentrée 2022 s'effectue ainsi :

	La Neuville	Haute-Epine	Achy
Effectifs 2021/2022	• PS + 8 MS + 7 GS = 25	• 9 CP 6 CE1 = 15 (Mme Commont) • 20 CE2 (Mme Gonthier)	12 CM1 + 13 CM2 = 25
Prévisions 2022/2023	13 PS+ 9 MS + 4 GS = 26	• 4 GS + 7 CP + 9 CE1 = 20 • 6 CE2 + 12 CM1 = 18	7 CM1 + 12 CM2 = 19

Le règlement intérieur a été révisé et les membres ont été informés des comptes des coopératives.

Les classes de Haute-Epine se rendront au ciné rural à Songeons avec une prise en charge du car par la CCPV. Les CM2 participeront à Eureka maths et iront au théâtre avec l'OCCE. Les CP et CE1 devraient aller à la piscine au 2<sup>ème</sup> semestre, les Grandes Sections pourront les accompagner si la situation sanitaire le permet. Les tablettes sont en attente de réception.

Une barrière sera installée après les travaux prévus sur la façade de la mairie et il convient de sécuriser les abords de l'église à la suite des chutes d'ardoises. La prochaine réunion aura lieu le 1<sup>er</sup> février 2022.

### **3- Demande de subvention pour les travaux de l'Eglise (paratonnerre + clocher)**

Vu que lors de la première phase de travaux de mise aux normes du paratonnerre, l'entreprise n'a pas pu terminer le chantier du fait d'une intervention à prévoir sur la croix et le zinc, et considérant qu'il convient de remplacer l'échelle d'accès au clocher, le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE d'autoriser Mme le Maire à demander une subvention au taux maximum au Conseil Départemental, à l'Etat au titre de la DETR et de la DSIL, au Conseil régional ainsi qu'au député de la circonscription au titre de la réserve parlementaire.

### **4- Remplacement d'un membre de la commission électorale**

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022. Les élections législatives les 12 et 19 juin 2022. La commission de contrôle devant se réunir avant chaque scrutin avec respect du quorum, et vu les absences programmées de M. MISER Philippe, le Conseil municipal DECIDE de proposer M. COUTARD Michel pour le remplacer en tant que membre du conseil municipal à la commission de contrôle des listes électorales. Une révision des listes est prévue le jeudi 18 novembre 2021.

### **5- Parcs éoliens « Moulin Malinot » et « Bois Gallets »**

L'enquête publique concernant le projet de création du parc éolien « Moulin Malinot » initialement prévue du 17 mai au 17 juin 2021 a été reportée du 06 septembre au 07 octobre 2021. A la majorité, (5 Pour, 6 Contre, 1 Abstention) le conseil municipal se dit contre l'implantation du parc « Moulin Malinot » prévu sur les communes de Rotangy, Viefvillers, Auchy-la-Montagne et Francastel.

L'enquête publique concernant le projet de création du parc éolien « Bois Gallets » est prévue du 09 octobre au 13 novembre 2021. A la majorité, (3 Pour, 5 Contre, 3 Abstentions) le conseil municipal se dit contre l'implantation du parc « Bois Gallets » prévu sur les communes de Rothois et Prévillers.

### **6- Programmation des prochaines réunions de commissions**

La commission communication se réunira le 16 novembre à 20h, la commission travaux et cadre de vie le samedi 20 novembre à 14h. Il sera notamment question d'étudier la réduction de la vitesse dans la commune (par quels moyens ? : ralentisseurs, contrôles gendarmerie, chicanes ?)

### **7- Point sur les différents travaux dans la commune**

- Il semblerait qu'il y ait une grosse déperdition d'eau entre la chaudière et les radiateurs de la mairie. Des tests seront faits pendant les congés pour en trouver l'origine.
- A notre demande, un interlocuteur ENEDIS s'est déplacé pour étudier les problèmes électriques de la commune et regrouper les 2 compteurs LINKY de la mairie et de l'ancien logement (ce qui ferait un abonnement en moins). Il a également été question des nombreuses coupures de courant relevées à la mairie et à la ferme de M.

## GRAVELLE.

- Un rendez-vous avait lieu ce même jour avec la direction des transports (Région) pour étudier l'implantation d'un arrêt de car à la salle des fêtes et la possibilité d'agrandir ceux existant rue Prudhomme. Des subventions peuvent être accordées pour l'installation de panneaux, de zébras et passages piétons. Ce dossier sera réétudié plus précisément en commission travaux.
- Le Syndicat d'Énergie n'ayant pas la compétence de l'éclairage sportif, des devis ont été demandés directement aux entreprises pour le terrain de foot. (Entre 54 000 et 98 000 € rien que pour l'éclairage auxquels se rajouteront environ 20 000€ pour la main courante.) Les montants estimés étant colossaux, le conseil municipal sollicite des subventions à la Ligue de Football, à la Région, et au Département. Une réunion sera également organisée avec les dirigeants pour prospecter sur le nombre de joueurs et l'avenir du club.
- Une décision modificative du budget est adoptée pour permettre l'achat d'un four et d'un réfrigérateur dits professionnels, plus adaptés pour les utilisations de la salle des fêtes.

## **8- Questions diverses**

- Le rendez-vous pour la commémoration de l'Armistice le 11 novembre est fixé à 11h30 devant la mairie. Comme à l'accoutumée, brioche et chocolat seront distribués à partir de 10 heures aux aînés de la commune.
- Un spectacle partagé est envisagé dans chaque école pour les festivités de Noël. La commune souhaite malgré tout organiser un goûter pour la remise des surprises aux enfants domiciliés à La Neuville le samedi 11 décembre 2021 à 17h30.
- La cérémonie des vœux est programmée le samedi 15 janvier 2022 à 18 heures avec spectacle et remerciements aux acteurs de la commune.
- Dans le but d'éviter les doublons de réservations de la salle et pour une meilleure gestion des validations de locations, les codes d'accès au site seront transmis au secrétariat.
- Le conseil a validé le rachat de l'ancien défibrillateur de la salle des fêtes pour l'achat d'un nouvel appareil qui sera placé de manière à être accessible de la mairie et de l'école. (dans l'entrée du rez-de-chaussée)
- Le projet de plantations d'arbres est repoussé à janvier 2022. Le club de foot y sera sensibilisé.
- Le rapport d'activités de la CCPV pour l'année 2020 est présenté aux conseillers.
- 6 sociétés ont bien voulu fournir leurs propositions pour les colis des aînés. Après dégustation et négociations, le choix s'est porté sur un colis identique pour chacun, célibataire ou en couple.

La séance est levée à 23 heures 30.